

PROJET DE TERRITOIRE

ACTE 3 : CONSULTATION AUPRÈS DES HABITANTS

Construisons le territoire de demain.

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet de territoire, Limoges Métropole lance une consultation auprès de sa population au travers d'un questionnaire en ligne sur le site internet www.limoges-metropole.fr, du lundi 28 juin au dimanche 15 août 2021.

Après une première phase de concertation qui a rassemblé les 20 maires des communes de Limoges Métropole en janvier 2021, 7 ateliers participatifs ont eu lieu, entre mars et mai, sur les thématiques « Attirer et Rayonner », « Vivre bien », « Déployer nos forces » et « Fédérer et structurer ». Ces ateliers ont rassemblé des élus communautaires, des acteurs économiques, institutionnels, éducatifs, associatifs du territoire, et avec une participation citoyenne représentée par le nouveau Conseil de Développement de Limoges Métropole. Ils ont permis d'établir des analyses thématiques précises, présentées et débattues afin de définir des actions identifiées qui composeront le futur Projet de territoire.

Aussi, afin d'élargir la concertation à l'ensemble de la population du territoire, à compter du lundi 28 juin s'ouvre l'acte 3 de l'élaboration du Projet de territoire avec la consultation auprès de tous les habitants. Chacun est invité à se rendre sur le site internet de Limoges Métropole et à remplir, avant le 15 août prochain, un questionnaire permettant de définir les attentes, besoins et priorités de changement et d'évolution de tous concernant l'avenir du territoire.

Les résultats de ce questionnaire seront ensuite présentés dans le magazine « le Métropol' » de septembre 2021 et sur le site internet www.limoges-metropole.fr.

➤ **Le Projet de territoire ?**

Limoges Métropole est en effet soumise à de nombreux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et à ce jour sanitaires mais aussi à des enjeux institutionnels et démographiques nombreux et entrecroisés.

Pour accompagner la démarche de cogestion mise en place durant ce nouveau mandat par le nouveau président Guillaume Guérin et dans l'intérêt de l'avenir du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, un projet de territoire est en cours d'élaboration par la Communauté urbaine.

Ce projet doit être le symbole d'une ambition partagée, l'expression et la traduction d'une volonté commune des élus au service de l'intercommunalité. Il s'articulera autour d'orientations détaillées, qui guideront les actions et les investissements le temps d'un ou plusieurs mandats.

Le projet de territoire fera l'objet d'un document cadre qui sera finalisé avant la fin 2021, permettant de lancer un certain nombre d'actions dès le 1^{er} trimestre 2022.